

## **Compte-rendu du conseil du 1<sup>er</sup> février 2017**

**PRESENTS** : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ, Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT, Messieurs Jacques BARRY, Sébastien FISSOT, Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET

**ABSENTE** : Aurélie DEBET, procuration donnée à Virginie GOURBAT, Franck DEBORD.  
Secrétaire de séance : Virginie GOURBAT

Début du conseil : 19h05

### **Panneaux photovoltaïques**

En raison du coût du raccordement électrique (environ 70 000 €), les panneaux photovoltaïques ne seront pas installés dans la forêt, sur le site de l'ancien captage mais à l'étang LAMAUD-DESBORDES (environ 7200 €). Accord unanime du conseil pour continuer les travaux.

### **Rénovation du presbytère**

Le conseil souhaite faire un bilan énergétique du presbytère en vue de sa rénovation. Le SEHV auquel la commune adhère est compétent pour effectuer ce bilan. En complément, une estimation des travaux sera réalisée par l'ATEC. Le projet du Maire est l'aménagement d'un local médical, validé par le conseil.

### **Rénovation de la bibliothèque**

La bibliothèque sert de salle de réunion aux différentes associations, il est donc nécessaire de changer les radiateurs qui ne fonctionnent plus et d'installer une minuterie pour l'éclairage extérieur.

### **Mise en accessibilité des locaux**

Selon l'agenda d'accessibilité déposé en septembre 2015 à la préfecture, des travaux de mise en accessibilité doivent être entrepris cette année.

### **Rénovation salle des fêtes et salle du conseil**

Des réparations sont à prévoir pour le robinet de l'évier du bar, changement du robinet de l'évier de la cuisine, achat de petit électro ménager, remplacement du congélateur, la réparation du lave vaisselle et des rideaux (2000 € environ), dans la salle du conseil pose d'un rideau à la fenêtre qui n'en a pas.

### **Devenir de l'ancien captage**

Le site pour l'installation des panneaux photovoltaïques ayant changé, le conseil envisage de planter des arbres à l'ancien captage, 2,5 hectares à planter, 2000 € l'hectare de charmes et de sapins.

### **Achat terrain famille CONTE**

Le Maire souhaite faire une proposition d'achat du terrain situé en bordure de l'ancienne décharge appartenant à M. CONTE.

### **Adhésion syndicat des étangs**

Suite à l'acquisition de l'étang LAMAUD-DESBORDES, le conseil décide d'adhérer au syndicat des étangs qui œuvre pour la défense et la sauvegarde des étangs.

Il a pour mission de représenter les propriétaires d'étang de la Haute-Vienne et de les défendre, notamment vis-à-vis des autorités départementales ainsi que dans les instances départementales dans lesquelles il est appelé à siéger. Il répond aux questions des propriétaires d'étangs concernant la gestion et la commercialisation de leurs poissons. Le montant de l'adhésion est de 25€ pour 2017, l'assurance est de 35 €.

### **Vente des chemins**

Trois ou quatre personnes semblent être intéressées par le projet d'achat des terrains d'accès de leur propriété. M. SAGE, commissaire enquêteur est disponible. Les frais seront récupérés par la vente des chemins. Un courrier leur sera adressé.

### **Convention avec la société SAUR**

Le Maire lit le projet de convention proposé par la société SAUR concernant la maintenance des bouches à incendie de la commune. Un devis sera demandé pour raccorder une bouche à incendie dans le bourg de Rilhac qui n'en a pas.

### **Point à Temps**

Cette année une subvention pour les travaux de Point à Temps a été demandée pour 6 jours de travaux au lieu de 5 comme les années précédentes.

### **Questions diverses**

-Le recensement va se terminer le 18 février.

-Notre dossier pour les travaux de l'église de Rilhac va passer en commission le 12 février à Bordeaux qui estimera si les prévisions de travaux proposées sont acceptables et justifiées ou non. Selon M. TESSEIRE, ingénieur de la DRAC il n'y a pas de soucis de sécurité.

-Le jardin du presbytère a été nettoyé par les agents.

-L'étude concernant le PLUI continue, une demande de 50% de constructibilité des terrains des propriétaires privés a été faite. Les habitants pourront donner leurs avis et leurs requêtes quand l'enquête publique va commencer.

-Stéphane DELAUTRETTE a été élu Président de la Communauté de Commune Pays de Nexon-Monts de Chalus.

-Claudine ARNAUD rappelle l'utilité de répertorier les points d'eau et de passer une convention avec les propriétaires pour que le SDIS puisse les utiliser en cas d'incendie.

-Question de Philippe AUDONNET concernant le vestiaire des agents prévus depuis plusieurs années dans le document unique. Le Maire répond que les douches et les toilettes existent, le vestiaire se fera l'hiver prochain. Des WC dans le local de chasse sont accessibles de l'extérieur.

Fin du conseil 20h05